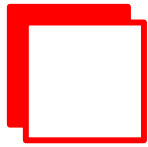


A CONTRE COURANT

SYNDICAL ET POLITIQUE

ISSN 0997 6922

N°197 - 1,50 € - Août 2008



Pour l'Emancipation Sociale!

Sidérantes balivernes libérales

Pour continuer à dominer, la classe dominante s'efforce de camoufler - par de la propagande - les aberrations et contradictions du système grâce auquel elle prospère. Ce constat est partagé par beaucoup de militants. Lesquels, par contre, sont beaucoup plus réservés quand il s'agit d'évaluer le degré d'acceptation (adhésion ? soumission provisoire ?) par la classe dominée de l'irrationalité et des balivernes libérales abondamment déversées par tous les orifices médiatiques.

Prenez l'exemple de la régression Fillon sur les retraites (notez qu'en novlangue on doit prononcer « réforme » des retraites...). Le calcul simple qui prouve qu'il est parfaitement possible d'accorder à tous une retraite à taux plein après 37,5 années de cotisation - et même moins - reste méconnu, s'il n'apparaît pas comme fantaisiste; s'il a pu être accessible à ceux qui étaient dans la lutte en 2003, il ne reste plus aujourd'hui que quelques petites organisations pour refaire ce calcul et défendre courageusement les conséquences qui en découlent. Le patronat et ses porte-parole imposent, eux, une vision aberrante des choses. Où on nous affirme qu'il serait impératif de faire travailler plus longtemps les aînés pour ne pas manquer d'actifs, alors que dans le même temps le système interdit totalement ou partiellement d'emploi plus de cinq millions de personnes plus jeunes ! Et où, de manière tout aussi incohérente, on s'efforce de nous faire croire que des fonds de pension auraient la vertu magique de créer plus de richesses que des retraites distribuées par répartition. C'est la vision délirante de la bourgeoisie qui l'emporte; la défaite idéologique du prolétariat est si écrasante qu'elle en appelle d'autres, sur le même sujet : maintenant que la loi des 40 annuités semble majoritairement acceptée, les responsables syndicaux font semblant de se battre en refusant... les 41 annuités. Jusqu'à quand ?...

On pourrait multiplier les exemples où confusions et irrationalité sont martelées et chevillées dans les esprits: l'esbroufe d'un « Grenelle de l'environnement » serait une réponse adéquate à la destruction de la nature par les forces du capital; un allègement des « charges » serait toujours un progrès alors qu'il provoque systématiquement en aval une baisse du salaire indirect; l'efficacité du privé serait supérieure à celle des services publics; diminuer les horaires et supprimer des postes d'enseignants serait un plus pour l'Education Nationale (voir pages 11 et 12); privatiser la Sécu et tous les hôpitaux (voir pages 13 et 14) permettrait d'améliorer l'offre de soins à moindre coût, etc., autant d'idioties que faits et chiffres démentent clairement, mais qui deviennent néanmoins des vérités indiscutables à force d'être répétées.

On connaît l'importance du chômage dans la domestication des esprits. D'autres éléments sont certainement à prendre en compte, moins bien analysés. C'est dommage, car l'effet des balivernes libérales est sidérant. Doublement : ça vous sidère le militant, étonné que sa rationalité reste inopérante; ça vous sidère aussi les opprimés, paralysés par des attaches idéologiques qui peuvent empêcher l'émergence d'un mouvement social, le freiner ou le conduire dans l'impasse s'il vient à prendre son essor.



Le retour de la France au sein de l'OTAN: fantaisie militaire et stratégie néo-libérale atlantiste

Une décision stratégique de premier plan

Au sein du concert des nations, si vous avez aimé le pipeau tenu par Bernard Kouchner, vous allez adorer la soufflante bombarde de Nicolas Sarkozy.

L'annonce faite le 18 juin (tiens, tiens !) par le Président de la République, du retour de la France au sein de l'instance de commandement de l'OTAN est presque passée inaperçue. Cette information a été divulguée lors de la présentation du «*Livre Blanc de la Défense*». Face à la pléthore d'annonces gouvernementales tonitruantes, de coups médiatiques et autres réformes «*nécessaires et douloureuses* », cette décision stratégique de premier plan n'a pas eu l'écho médiatique qu'elle pouvait mériter. Cependant, les médias se sont fait écho des jérémiades anonymes de quelques képis étoilés, au travers du groupe d'expression baptisé *Surcouf*. Ce groupuscule de premier plan ne cesse de s'alarmer des misères à venir dans le cadre du grand chambardement qui s'annonce au sein de la «grande muette». Il est vrai que 54 000 emplois sur six ans, ce n'est pas rien. Une armée recentrée sur des missions de rensei-



gnement et de surveillance, c'est moins de joujoux cracheurs de feu et cela inquiète nos crânes rasés. Au passage, nous nous permettrons de les rassurer, car plus de gadgets espions et moins de canons ne signifie pas nécessairement moins d'oppression, loin s'en faut. Donc, nos inquiets gradés peuvent être sécurisés, leurs compétences continueront à être exploitées. Sarkozy l'a réaffirmé lors de sa conférence, il veut des résultats et de l'efficacité. De surcroît, les suppressions de poste envisagées toucheront majoritairement les personnels civils rattachés à la Défense et nous assisterons sans doute à l'externalisation d'un certain nombre de services au sein de l'Ar-

mée Française. Doit-on y voir l'amorce d'un processus de privatisation de la machine de guerre ?

Pour poursuivre, dans le registre des pleurnicheries, Alain Juppé est venu jouer les crocodiles geignards à *Libération*. Nous avons eu droit à une démonstration de lyrisme gaullien, saupoudré d'extrait d'indépendance de la France. Notre bordelais regrette la décision de Sarkozy et était son argumentaire par le fait que le retour sous le joug atlantiste n'a été conditionné à aucune obtention d'un statut particulier pour la France, au sein de l'organisation. On ne peut que rire à la lecture de cette complainte, car nous nous souvenons tous que cette volonté de réintégration au sein de l'OTAN avait été initiée en 1996, par le Premier Ministre de l'époque qui n'était autre que ... Alain Juppé.

Les USA n'ont pas intérêt à un monde pacifié

Mais **revenons au fond**. Cette décision, outre son caractère symbolique et fort (au sens militaire), son sens idéologique profond, ne saurait être ignorée. Elle synthétise parfaitement l'ensemble des valeurs défendues par la contre-révolution «sarkozienne». L'ancien ministre de l'Intérieur étant actuellement au fond du trou (si l'on en croit les sondages d'opinion du moment), certains peuvent émettre l'hypothèse qu'il va de fait entamer une phase de «*chiraquisation* période fin de second mandat». C'est sans doute une erreur d'appréciation. Cette «panne d'opinion» ne constitue aucunement une garantie contre sa capacité de nuisance. On peut rapprocher sa situation de celle de Bush, qui malgré un désaveu profond du peuple, notamment en ce qui concerne le dossier irakien, continue la conduite de sa funeste stratégie de «*conflit des civilisations*». Ce plan peut s'avérer d'ailleurs comme la seule issue «*libéralement envisageable et admissible*», pour une Amérique endettée, discréditée et en état de faiblesse économique majeure. Affirmer que les USA n'ont aucun intérêt à l'avènement d'un monde pacifié, relève d'une vérité de La Palisse frisant l'excellence. Les fleurons économiques que sont des entreprises d'outre-atlantique

telles Halliburton (ingénierie pétrolière), Bechtel (entreprise BTP fortement impliquée dans le processus de «reconstruction» de l'Irak), Lockheed Martin (avions de combat), Boeing, Raytheon (marchand d'électronique militaire), DynCorp (société de mercenaires) témoignent de ce qu'est le «*vecteur-support*» **stratégique de l'économie américaine**, à savoir **la guerre**. Ce sombre conglomerat, pilier du concept fumeux qu'est la «*pac americana*», ne saurait tolérer la moindre atteinte à son leadership actuel. La mise en place d'une stratégie mondiale de pacification le condamnerait irrémédiablement, emportant du même coup l'économie américaine au fond des abîmes.

Sarko a potassé son "Bush pour les nuls"

Donc, à l'instar de Bush, **Sarkozy**, malgré une hostilité croissante de l'opinion, **avance** dans la conduite de ses projets. Certes le peuple renâcle, grogne de manière sporadique et répétée, mais inexorablement **le coin s'enfoncé** entre le cuir et la chair. Le processus «*d'ultra-libéralisation*» de la France est en marche et la tactique du gouvernement est on ne peut plus claire: **attaquer sur tous les fronts** et simultanément. Le volet OTAN constitue un de ces fronts. Notons que l'annonce s'est faite dans un contexte «*pointu*», où les sujets de mécontentement sont multiples: hausse des coûts des carburants, attaque en règle de la durée légale du travail, poursuite du processus de démantèlement des Services Publics, multiplication de présentation de force projets de lois plus ou moins majeurs, à une représentation nationale déjà fortement occupée à la conduite d'une myriade de chantiers ouverts à l'initiative du Président et dont le caractère crucial reste à déterminer. Ne soyons pas dupes, cela relève d'une stratégie assez fine de la part du pouvoir. Cette **stratégie** a permis **d'éviter la capacité de réaction d'une classe politique** déjà accablée par les affres de sa propre survie et gageons que les analyses pertinentes et critiques sur la politique extérieure atlantiste de Sarkozy s'en trouveront réduites à la portion congrue.

L'ancien maire de Neuilly a dû potasser son «*Bush pour les nuls*». Il en a retenu une substantielle pensée du «*maître*». Souvenons-nous de la déclaration du Texan, quelques heures après l'effondrement des Twin Towers de Manhattan. «*Dans le cadre de notre lutte à venir contre le terrorisme, qui ne sera pas avec nous sera contre nous* ». Cette

diatribe, fruit de cogitations intenses d'un cerveau imbibé de paranoïa, a pourtant été élevée au rang de sémaphore idéologique par notre Président. Ainsi donc, la France, par le choix unilatéral de son magistrat suprême, a clairement choisi son camp. Nous participerons de facto à l'avènement de ce «*nouvel ordre mondial*», prôné sans ambiguïté ni interruption par tous les gouvernements américains depuis l'élection de Reagan. Nous allons réintégrer sagement le giron protecteur constitué de bons élèves loyaux et zélés, bref le camp des «fayots». Notre promptitude à écouter attentivement le maître sera enfin reconnue à sa juste valeur. Il était temps d'en finir avec cette période où la France était capable de tout, même d'affirmer qu'elle s'opposait à une intervention en Irak. Le propos n'est pas de verser dans l'admiration béate du tandem Chirac-Villepin, mais reconnaissons que l'attitude tenue par les dirigeants de la période pré-seconde Guerre du Golfe a été louable. Cette décision de non engagement au sein de la coalition, reçut un accueil favorable de la part du peuple français. Nous étions majoritairement hostiles à un alignement sur Washington. La situation aurait-elle changée ? Certainement pas et c'est ce qui caractérise le «ramassis de gaulois métissés» que nous sommes (le qualificatif est plus que flatteur). Quoi qu'on en dise à droite et à gauche, nous ne sommes pas des «va t'en guerre» et paradoxalement, les discours mystificateurs libéraux qui tendent à faire passer notre population pour «un agrégat de bordéliques» qui ne tire leçon de rien, ces discours sont pris en défaut dans le domaine des conflits armés. Dans notre immense majorité, nous n'irons pas au «casse pipe» par le simple battage du tambour. Ce trait de caractère est un obstacle majeur à l'avènement d'un ultralibéralisme atlantiste et à la mise sur pied de son volet géostratégique que constitue le «choc des civilisations».

Sous les ailes un peu déplumées de l'aigle...

En ces jours sombres où l'Iran est l'objet de toutes les «inquiétudes» américaines, le retour de la France sous les ailes un peu déplumées de l'aigle ne peut que nous causer bien du tourment. Les néo-conservateurs de Washington, notamment le vice-président Dick Cheney, militent pour une attaque rapide de l'Iran et ce, avant le terme du mandat Bush, cela va de soi. Cette poussée est tellement forte que l'amiral William Fallon, le commandant en charge des deux guerres menées par les Etats-Unis en Irak et en Afghanistan a démissionné courant mars. D'autre part, la goinfrerie et l'empressement de Cheney, certainement justifiés par ses intérêts économiques personnels au sein d'Halliburton, sont freinés par quelques éléments in-

fluents de l'entourage de Bush et proches des instances du Pentagone. N'y voyons pas là l'empreinte d'une quelconque prise de conscience humaniste, mais la résultante d'une analyse militaire «lucide» de la criticité de la situation. L'ouverture d'un front supplémentaire serait, toujours selon certains conseillers du président, proprement «*irréaliste et suicidaire*». Cette conclusion prend en compte le fait que la réaction iranienne pourrait être assez féroce. Humilier l'Iran serait-il moins facile qu'humilier le peuple irakien ? Dans le même temps, une stratégie américaine empreinte d'immobilisme pourrait être interprétée comme un aveu d'impuissance et de faiblesse, par les plus radicaux des grands décideurs économiques d'outre-atlantique. Bush est empêtré dans ces contradictions et c'est dans ce genre de situation qu'il reste le plus nuisible.

On peut se demander si les **récentes manœuvres diplomatiques françaises** à l'égard de la **Syrie** ne constituent pas les préalables à la **modification d'alliances nécessaires** et annonceurs d'une attaque prochaine de l'Iran. Cette mission de débauchage pourrait avoir été confiée à la France, car compte tenu des qualificatifs qu'employait encore très récemment le Président américain («*état voyou et terroriste*», c'est un expert qui parle) pour qualifier le régime de Damas, Washington n'était pas le mieux placé pour entreprendre ces tractations. Rien à voir avec de la pacification, on navigue dans les eaux troubles du jeu plus que millénaire de la stratégie des alliances. Ajoutons à cela les propos faussement «audacieux» de Sarkozy en Israël, concernant la création inévitable d'un Etat Palestinien et la boucle est bouclée. L'objectif est limpide : isoler l'Iran. Au passage, le «nouveau» positionnement pro-israélien de la France a été mis en exergue lors de l'intervention du Président français. L'affirmation était tranchée et définitive : «*la France réagira à toute attaque contre Tel-Aviv*». On frémit. Il devient indéniable que notre pays, par l'intermédiaire du discours présidentiel, est en train de se positionner sur l'échiquier politique mondial. De facto, nous sommes déjà inscrits dans notre rôle d'un des poissons pilotes du grand requin américain.

Envisageons une seconde l'éventualité d'une attaque par les Etats-Unis de l'Iran ou de tout autre pays pouvant faire l'objet de la convoitise de ressources de matières premières stratégiques ou soupçonné de disposer «d'armes de destruction massive» (pistolet à eau ou lance-pierre). Compte tenu de notre participation «diplomatique» aux phases préparatoires à l'agression et de notre fraîche adhésion aux instances décisionnelles de l'OTAN, nous nous retrouvons aux avant-postes, lors du déclenchement des hostilités. Notre crédibilité

vis à vis du camp de ceux qui s'insurgent contre cette provocation supplémentaire du camp occidental, sera irrémédiablement entamée. Nous ne serons plus en état de proposer une quelconque sortie de crise, à jamais **rangés au rang des traîtres** vis à vis du nombre croissant **des pays humiliés par l'Oncle Sam**. Ralliés à la cause des brutes, notre statut de spadassin chargé des basses oeuvres nous confinerà au rôle d'entité minable, à la solde des mécréants économiques. Nous nous consolons par les discours flatteurs à notre égard, des marchands de canons et autres industriels pétroliers, louant notre loyauté inconditionnelle. Jolie perspective que celle là. C'est donc cela «la France d'après» ?

Ce tableau quelque peu apocalyptique s'appuie sur une analyse du contenu de la littérature anglaise mise en ligne sur le net, par les «think tank» américains. Ces laboratoires de la pensée économiste ultra-libérale américaine sont le lieu d'un foisonnement d'idées toutes plus réactionnaires les unes que les autres. L'analyse des pamphlets rédigés par le *Project for a New American Century*¹ et l'*American Enterprise Institute*, conduisent à une synthèse sans appel. Elle se résume à une formule lapidaire et lourde de sens: «*le maintien du leadership nord américain passe par la mise en oeuvre de tous les moyens nécessaires à la réalisation de ce projet et ce, sans état d'âme aucun*». On ne peut être plus clair. Ce n'est pas interpréter les mots que de dire que s'il s'avère nécessaire pour les USA de semer le désordre et d'user de la force, ils le feront. Les Etats-Unis auront ensuite beau jeu de se présenter en gendarme et par la même occasion d'en profiter pour remettre tout le monde au pas. Au passage, cette normalisation autorisera la taille des mauvaises branches que constituaient les derniers appendices rétifs à l'avènement du «*New World Order*». Sarkozy est parfaitement en phase avec cette conception particulière du fonctionnement du monde. Il pense sincèrement que faire partie de l'équipe américaine, c'est s'assurer d'une place au soleil dans la perspective de l'avènement de «ce monde parfait» et policé, soigneusement ordonné par le cynisme économique et la conduite d'une «*real politic*» si chère à notre «*french doctor*» porteur de sacs de riz.

Et le message de paix ?

Bien entendu, il ne vient pas à l'esprit de Nicolas Sarkozy que **notre monde puisse avoir besoin d'un quelconque message de Paix**. Il ne lui vient pas à l'idée que notre pays puisse décider de jouer ailleurs que dans cette pseudo «cour des grands». Être à la tête d'un Etat dispensant un message de coopération mondiale, ayant pour priorité

d'éteindre le feu ardent allumé par les chantres de l'économie toute puissante, tenant un discours critiquant et démolissant les versets économiques de la pensée unique et de la novlangue libérale, tout cela ne l'intéresse pas. Ce n'est pas son «job». Ce n'est ni celui de nos hypothétiques futurs gouvernements de droite «modérée» et autres force de gauche «bubble-gum» en situation permanente de préparation d'une alternance politique stérile et sans impact sur notre existence et notre condition. L'ensemble de notre classe politique «de gouvernement», comme elle aime à le rappeler, est empêtrée dans de vieux schémas de fonctionnement du monde. Les bruits de bottes, la stratégie des alliances, les rapports dominants-dominés, la méfiance et la suspicion paranoïaque constituent la colonne vertébrale de la construction de politiques internationales bancales et irrémédiablement instables. **Un des combats majeurs** qui soit à mener pour l'ensemble des peuples réside dans une **lutte opiniâtre pour l'éradication de ces schémas aliénants** et nuisibles à la construction d'un monde meilleur pour nous tous. Cela n'ira pas sans heurt et notre priorité reste à l'émancipation, à la vigilance et à terme, à la radicalisation des luttes en faveur de la Paix. Notre combat premier doit être d'empêcher une précarisation croissante de notre condition. L'objectif de la doctrine ultra-libérale, en ce qui concerne l'environnement mondial, doit être clairement compris de nous tous. Elle peut se résumer en ces quelques mots : «*la mise en place d'un contexte global 'inquiétant' et insécurisant, constitue le meilleur rempart contre une quelconque forme de résistance à la mise en place d'une politique hostile aux intérêts de la classe économiquement hégémonique*».

Une opposition radicale aux hégémonies de tous ordres

Peut-on imaginer une migration idéologique où des valeurs coopératives et fraternelles seraient les piliers de l'avènement d'une civilisation en rupture avec le désastre actuel, dans un contexte où chacun de nous se retrouverait préoccupé par sa simple survivance, menacé par la pénurie et une multitude de périls de tous ordres ? L'avènement de valeurs d'équité mondiale fait appel au meilleur de ce qui est en nous. Y travailler nécessite un contexte pacifié et tranquillisé. **Laisser une fois de plus aux classes dominantes** du moment, le temps d'organiser un environnement préjudiciable à la réalisation de ce dessein constituerait une **erreur majeure pour tous ceux qui militent pour une éradication des vieux**

oripeaux de l'idéologie prépondérante.

Le retour de la France au sein de l'O-TAN est une balise supplémentaire témoignage de l'avancement du projet «ultra-libéral mondial version USA» et de la poursuite de ses objectifs délétères. Contrairement à ce qu'affirme Sarkozy, une présence prolongée au sein du conglomérat atlantiste nous condamnera à terme à un classement dans la catégorie des bellicistes par les nations en froid avec Washington et/ou soumises en ce moment ou dans le futur aux provocations récurrentes du «grand libérateur». Cette posture de «gros bras» nous posera de multiples problèmes d'ordre relationnel avec les nations de plus en plus soumises aux exigences et chantages de l'impérialisme américain. **Le salut des peuples réside dans une opposition radicale aux hégémonies de tous ordres.** Cela nous condamne à une reprise en main massive, populaire et fraternelle de nos affaires et de celles du monde. Le libéralisme s'attelle quotidiennement à nous complexer quant à nos capacités de réflexion et de compréhension d'un monde qu'il tente de complexifier quotidiennement, s'arrogeant ainsi artificiellement un rôle de gestionnaire permanent et définitif de la planète. A nous de saisir les événements au vol et de prendre notre chance. Dans

condamnant sa politique dans les territoires occupés et personne ne bronche. L'hydre européenne y dispense un discours cacophonique et inaudible. L'O-TAN étant un des meilleurs alliés de l'Etat hébreu, un examen du contexte Proche et Moyen Oriental du moment laisse à penser que la situation a de fortes chances de se compliquer tragiquement. Au passage, la déclaration d'allégeance d'Obama, faite devant l'*American Israel Public Affairs Committee*, début juin, doit de suite balayer les illusions que pourrait générer l'hypothèse de la prise de la présidence américaine par le candidat démocrate.

USA : affaiblissement et stratagèmes tordus

Facteur aggravant, l'émergence de nouvelles puissances économiques telles que la Chine ou l'Inde et le durcissement des positions stratégiques de la Russie ne peuvent que mettre les Etats-Unis en porte-à-faux et en situation défensive. Les puissants d'hier font l'objet de toutes les surveillances de la part des prétendants au titre. Au passage, cette situation nous rappelle que ces luttes hégémoniques font le lit de notre propre exploitation. Non seulement nous n'avons rien à gagner à participer, même passivement, à ces luttes entre «loups», mais elles favorisent systématiquement la dégradation de nos conditions d'existence. Cette **atmosphère de prédation permanente est celle que le capitalisme international s'acharne à nous faire respirer**, par un travail de manipulation idéologique permanent. L'Histoire nous a enseigné que c'est dans ces périodes de remise en cause de leur statut de leader, que les USA usent de stratagèmes les plus tordus, dans l'unique but de reprendre la main. Comme le démontre l'enlisement américain en Irak, le caractère hasardeux de ces initiatives guerrières se trouve renforcé par la nouvelle donne économique mondiale. C'est la participation à l'élaboration de ces plans et initiatives dangereuses que nous propose Sarkozy. D'ailleurs, le PS serait-il capable de nous proposer une alternative ? Seule une **mobilisation massive et populaire** peut constituer un **véritable rempart** contre la réalisation de ce funeste

destin. Une transformation radicale des rapports entre les peuples et la pacification de ces rapports, dans l'objectif de la mise sur pied d'une politique de coopération mondiale, passe par une action militante de tous les instants et sous entend une rapide capacité d'auto-organisation des forces de gauche.

Hervé Couprenot

SI ÇA NE MARCHE PAS, JE ME RETIRE À COLOMBEY-LES-DEUX-GOURMETTES !



la mise sur pied de cette tâche prioritaire, nous n'avons rien à attendre des partis politiques de gauche conventionnels. Eux aussi ont clairement choisi leur camp. C'est celui de la réforme «gentille et tranquille». Ces «faux naïfs» nourrissent benoîtement l'illusion de pouvoir demander poliment aux butors de se calmer et de ranger leurs pétoires, au sein de cette pétaudière inefficace qu'est devenue l'ONU. La botte israélienne y écrase en toute impunité les résolutions

1) <http://www.newamericancentury.org>

CFDétisation de la CGT : elle signe un texte piégé

Défendre le dialogue social. C'est en ces termes que Sarkozy a ouvert, début 2008, le chantier d'une négociation interprofessionnelle sur la représentativité syndicale dans les entreprises. «*Rendre les organisations professionnelles, syndicales et patronales, plus fortes et plus responsables, nous appuyer sur le dialogue social pour conduire les réformes, transformer notre système de relations sociales pour favoriser la négociation collective : tels sont nos engagements ...*». Le 9 avril, CFDT/CGT ont élaboré une «*position commune*» avec le patronat (Medef, CGPME) sur la représentativité, le développement du dialogue social et le financement du syndicalisme. Le 16 avril, la commission exécutive confédérale de la CGT l'approuve à l'unanimité. Le 24 avril, la direction confédérale de la CFDT la valide. Cet accord est débattu à l'Assemblée nationale dès le 1^{er} juillet.

Que la CFDT ait signé, cela ne surprend plus. Par contre, que la CGT affirme une convergence de fond avec le patronat sur un accord qui « *vise à permettre le développement du dialogue social au regard des évolutions actuelles de la société et de ses composantes économiques et sociales*»¹ et accepte de facto la mondialisation capitaliste, c'est le signe de son entrée dans le camp du syndicalisme d'accompagnement de ce modèle de société. Le patronat ne s'y est d'ailleurs pas trompé «*Ce texte (...) constitue déjà une victoire pour la rénovation du patronat. (...) Il élargit le champ syndical. Il intègre la CGT dans le jeu*»². «*Le choix de Bernard Thibault ne doit pas trop étonner. Il confirme l'évolution d'une CGT longtemps bloquée dans ses archaïsmes*»³.

Si l'on en croit la direction CGT c'est un «*bon accord*». Pour les partisans d'une CGT de lutte et pour l'Union syndicale des Solidaires, c'est la poursuite de la dérive des centrales syndicales les plus représentatives vers un syndicalisme d'accompagnement. Pour le patronat et Sarkozy c'est une étape décisive dans l'association des directions syndicales à la mise en œuvre de leur politique.

Nous avons, assurément, à nous inquiéter de «*cette avancée démocratique*» saluée par la direction de la CGT, lorsque la patronne des patrons (Pariot) se réjouit de l'engagement des deux organisations syndicales importantes permettant de «*créer les conditions d'une vraie évolution du champ des relations sociales*», ce qu'elle qualifie de «*révolution silencieuse*». De quoi s'agit-il ?

Dompter ou museler les syndicats de lutte en modifiant les règles de la représentativité

Si tous syndicats de salariés confondus s'accordaient pour réclamer une réforme de la représentativité syndicale, tous n'ont pas eu le même enthousiasme au vu du résultat obtenu.

Depuis 1966, cinq confédérations bénéficient de la présomption irréfragable de représentativité au plan national interprofessionnel : CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC. Juridiquement, n'importe laquelle représente l'ensemble des salariés, ce qui a permis dans certains cas qu'une seule confédération signataire valide un accord au nom de tous les salariés. Ce système, mis en place en 1950, a été construit pour affaiblir le syndicalisme de classe et sureprésenter les syndicats pro-patronaux. JC Le Digou (n°2 de la CGT) se réjouit que Sarkozy «*comprenne*» qu'il faut «*donner une place au dialogue social*» et que «*tout le monde pense que les choses doivent changer !*». Oui, certes, et notamment depuis que des forces syndicales nouvelles sont apparues dans le paysage (Solidaires - FSU - UNSA) et que d'autres dits représentatifs en 1966 ne le sont plus. Mais, cette position commune permet-elle que les travailleurs soient mieux représentés face au patronat, que les organisations syndicales nées au cours des dernières années puissent constituer des sections d'entreprises, déposer des préavis de grève, désigner des délégués syndicaux, avoir accès aux négociations de branche, signer des conventions collectives, accéder au 1^{er} tour des élections professionnelles ?

L'accord du 9 avril ne permet rien de cela. Pour être représentatif, un syndicat de salariés sera jugé sur la base de 7 critères (au lieu de 5) qui deviennent «*cumulatifs*» : les effectifs et cotisations, la transparence financière, l'indépendance, le respect des valeurs républicaines, l'influence caractérisée par l'activité, l'expérience et l'implantation géographique et professionnelle du syndicat, une ancienneté de 2 ans, l'audience établie à partir des résultats aux élections professionnelles. **L'évaluation de la représentativité** se fera sur la base des résultats des élections dans l'entreprise, avec un seuil obligatoire de 10 % au 1^{er} tour, et de 8% lorsque les élections ont lieu au niveau des branches professionnelles ou au niveau national interprofessionnel. Les «*petits*» syndicats demandaient une évaluation au vu des résultats des élections aux Prud'hommes, la CGT était contre. La mesure d'audience s'appuiera, donc, sur les résultats d'élections auxquelles plus d'un salarié sur deux n'a pas accès; un travailleur voulant voter pour un syndicat absent de son entreprise en sera empêché. De plus, le syndicat devra avoir une ancienneté de deux ans pour pouvoir prétendre à «*concourir*» à la représentativité. Ces modalités de mesure de la représentativité remettent en cause l'existence de la section syndicale d'entreprise. Un syndicat n'aura droit de cité dans l'entreprise que s'il a 10 % des voix aux élections, tous les 4 ans ! L'on ne peut que rejoindre la conclusion d'Annick Coupé – porte parole de l'Union syndicale Solidaires «*Les seuils ont été conçus sur mesure pour maintenir le paysage actuel*». La direction de la CGT se réjouit de cette «*avancée décisive*» vers la «*démocratie sociale*» qui permettra de calculer différemment la représentativité syndicale et de décourager, ce qu'elle appelle l'«*émiettement*».

Il convient, dit l'accord, de favoriser les adhésions aux syndicats. «*L'accroissement du nombre de leurs adhérents est de nature à renforcer leur légitimité et leur efficacité*», «*le recrutement d'adhérents relève de leur seule responsabilité* (ouf !). Cependant un certain nombre de mesures peuvent être envisagées afin d'y contribuer tout en respectant la liberté des salariés». Par exemple, «*la réservation de certains avantages conventionnels aux adhérents des*



organisations syndicales constitue une piste à explorer de nature à développer les adhésions». A quand le chèque fidélité ?

Ce système consolide les forts et met les faibles à l'épreuve. Dans le paysage actuel, FO sera écarté, l'entrée des syndicats Sud dans les négociations de branche n'est pas pour demain.. On va assister à un remodelage du paysage syndical dans lequel la CGT est le nouveau maître du jeu (Chérèque fait grise mine) pour la mise en œuvre des plans patronaux et gouvernementaux, balayant la «petite concurrence» et pour poursuivre la «refondation sociale» si chère au patronat. «*Même si les organisations syndicales ne sont pas d'accord avec nous, il n'est pas acceptable qu'elles soutiennent le patronat pour combattre d'autres syndicalistes*» déclare Annick Coupé. Cette soi disant «victoire démocratique» est en fait une fermeture de celle-ci.

Développer le dialogue social - Validité des accords

«Les accords, aujourd'hui, ne paraissent pas toujours légitimes, aux yeux des salariés, car il suffit d'une signature syndicale et d'une signature patronale pour qu'ils s'appliquent à tous. Il est temps d'exiger des majorités qualifiées, voire dans certains cas, un accord majoritaire» c'est Sarkozy qui parle.

Au 1^{er} coup d'œil, ce qui est positif, c'est qu'un accord interprofessionnel ne pourra plus être signé par un ou plusieurs syndicats minoritaires puisque «la validité des accords collectifs sera subordonnée, au niveau des branches professionnelles et au niveau national interprofessionnel, à leur signature par une ou plusieurs organisations syndicales ayant recueilli seule ou ensemble, au moins 30 % des suffrages valablement exprimés ... et à condition que ne s'y opposent pas le ou les syndicats représentant plus de 50 % des voix». Mais, cette disposition «favorisant la démocratie» dissimule sa vraie raison. En fait son objectif est de briser le «principe de faveur» qui régit notre droit du travail, selon lequel une convention collective de branche ne peut être moins favorable aux travailleurs que la loi et qu'un accord d'entreprise ne peut être moins favorable qu'une convention collective. **Le prétexte démocratique est fallacieux.** Il faut en effet rappeler le contexte idéologique libéral dans lequel nous évoluons, où le Medef n'a qu'un objectif, celui de «**substituer le contrat à la**

loi». Plus de loi, plus de protections sociales minimales s'appliquant de manière égale sur l'ensemble du territoire, que l'on soit ouvrier d'une petite ou d'une grande entreprise. L'accord du 9 avril stipule que dans les petites entreprises des accords collectifs pourront être conclus avec des élus du personnel n'appartenant à aucun syndicat : on peut alors s'attendre aux pires accords de régression. En favorisant l'accord d'entreprise, le patronat poursuit sa logique de casse des acquis sociaux et d'éclatement de l'unité de la classe ouvrière, seule force capable de faire progresser en sa faveur les améliorations sociales et conditions de travail. Dans l'histoire ouvrière, la limitation de la durée de la journée de travail n'a jamais été réglée autrement que par les luttes puis par voie législative. **La classe ouvrière n'a pas à être remise dans l'usine; elle doit apparaître dans l'action politique générale** et contribuer à définir le projet de société dans laquelle elle vit. Depuis le 19^{ème} siècle elle a permis, par ses luttes, des avancées significatives sur le capital inscrites dans la loi. Limiter son rôle au niveau de l'entreprise ou de la branche, c'est favoriser les corporatismes syndicaux, c'est diviser les travailleurs pour autoriser une exploitation toujours plus grande, au

PREMIÈRE AVANCÉE =
ON S'EST MIS
D'ACCORD SUR
L'HEURE DU
DÉJEUNER !



prétexte de la rentabilité, dans le contexte de concurrence libre et non faussée, dogme du capitalisme financiarisé.

D'ailleurs, l'accord du 9 avril, qui n'a nullement pour objet **la question particulière du temps de travail**, met en application immédiate la logique expliquée ci-dessus, et la CGT, en signant, ouvre la voie du démantèlement des 35 H. En effet, **l'article 17** prévoit la possibilité que «des accords d'entreprise» puissent permettre «à titre expé-

mental» de «dépasser le contingent conventionnel d'heures supplémentaires prévu par un accord de branche antérieur à la loi du 4 mai 2004 ...»⁴ Parallèlement, **le 9 juin, le Conseil européen des Ministres** chargés du travail maintiennent et consolident la dérogation offerte aux employés de **travailler «s'ils le veulent» jusqu'à 60, voire 65 H/semaine**, à titre individuel, plafond qui pourra encore être dépassé dans le cadre de conventions collectives d'entreprises. La directive du 23.11.1993 autorisait le Royaume Uni à déroger à la durée fixée dans l'UE de 48H/semaine. Cette dérogation devait être réexaminée en 2003, avec l'idée de supprimer l'opt out. Rien jusqu'au 9.06.2008 et c'est finalement le contraire qui se produit ! Par ailleurs, la notion de durée du travail a été revue de manière restrictive avec la période de «gardes inactives» qui ne seront pas considérées comme du temps de travail.

Démonstration est faite, s'il en était besoin, qu'affirmer la volonté de développer le dialogue social au plus proche du salarié ne peut s'analyser sans resituer ce concept dans le contexte idéologique de celui qui le préconise. Mme Parisot ne cache pas sa satisfaction en déclarant le 15 avril «Le fait que nous ayons pu acter la possibilité de déroger aux accords de branche en matière de contingent d'HS, à partir du moment où il y a un accord dans l'entreprise ... c'est bien là aussi le signe d'une installation d'une démocratie sociale avec sa spécificité qui passe par le contrat». Ce serait mépriser l'intelligence des dirigeants de la CGT que de laisser croire qu'ils n'ont pas compris la logique patronale.

<<>>

On ne pourra pas dire qu'on ne savait pas: Sarkozy, l'adepte du «travailler plus» l'a annoncé clairement pendant sa campagne «**Sortir du carcan des 35H**». Il profite de la loi sur la représentativité syndicale qui divise les syndicats pour introduire une première mesure de révision du temps de travail. Le projet de loi – contre lequel nous avons été appelés à manifester le 17 juin dernier – prévoit de renégocier, d'ici au 31.12.2009, les accords du temps de travail, les heures supplémentaires, les repos compensateurs. Primauté sera donnée à l'accord d'entreprise ou à défaut à un accord de branche. La durée du travail des salariés peut être fixée «sans accord collectif préalable, par une convention individuelle de forfait en heures sur la semaine ou sur le mois». L'employeur n'aura plus à demander l'autorisation à l'inspection du travail pour dépasser le contingent d'heures supplémentaires. Il pourra dépasser les 35 heures hebdomadaires ou le forfait annuel de 218 jours (1 607 heures).

Les régressions sociales que nous dénonçons, à longueur de processions silencieuses qui enterrent nos acquis dans un chapelet de «journées d'action» rituelles, auxquelles les directions syndicales majoritaires nous convient sans conviction, peuvent se poursuivre avec leur accord en coulisse. La dernière «procession» unitaire, appelée le 17 juin par CGT/CFDT, à laquelle se sont ralliés SUD, FSU ... contre le démantèlement des 35 H s'est faite alors même que CGT et CFDT ont signé la position commune avec le patronat sur l'expérimentation de l'article 17 ! «L'on n'a pas fait le plein» se lamentaient les directions syndicales majoritaires ! Sarko peut compter sur l'étiollement de ces mouvements. Il a joué fin en associant dans le même texte «réforme» sur la représentativité et celle du temps de travail. Il a su diviser les syndicats et surtout obtenir l'accord des principaux pour poursuivre «le dialogue social» !

La CGT, par cet acte, passe ouvertement d'un syndicalisme de mobilisation, de construction d'un rapport de forces à un syndicalisme de délégation, institutionnel et de lobbying, un syndicalisme d'experts, d'accompagnement, à la mode de la Confédération Européenne des Syndicats à laquelle elle adhère. Nous avons à **défendre un syndicalisme d'offensive et de luttes** qui ne sépare pas l'action quotidienne de défense des droits immédiats des grandes orientations politiques et économiques.

Une pétition a été lancée par des militants CGT et FSU jugeant trop tiède l'orientation de leurs maisons-mères: lettre ouverte aux états-majors syndicaux | <http://www.snadgi-cgt-02.fr> .Une autre pétition circule dans les sections de la CGT: elle demande aux dirigeants de retirer leur signature de la «position commune».

Odile Mangeot, le 30.06.2008

Sources : CILCA – Courant intersyndical Lutte de classe antibureaucratique <http://courantintersyndical.free.fr>

Prométhée – site communiste – blog militant pour la construction du parti pour le socialisme <http://promcom.wordpress.com>

Débat militant – courant démocratie révolutionnaire de la LCR www.lcr-debatmilitant.org

Articles dans plusieurs numéros de *Politis*

Notes :

- 1) Chapitre 1 de la " position commune " du 9 avril.
- 2) *L'usine nouvelle - journal patronal du 17 avril.*
- 3) *Les Echos 17 avril.*
- 4) *La loi Fillon du 4 mai 2004 attaque le principe de faveur en prévoyant que les accords interprofessionnels ne prévalent plus automatiquement sur les accords de branche et d'entreprise et généralise la possibilité, dans certains domaines, que des accords d'entreprise dérogent aux accords de branche.*

Nous avons eu l'occasion d'évoquer dans notre précédent numéro « la main qui nourrit » les organisations écolos. La même « main » nourrit également les syndicats, comme le rappelle un livre récent résumé ci-dessous. Comment peut-on seulement songer à mordre une main aussi généreuse ?

L'argent noir des syndicats

Dans un livre, **«L'argent noir des syndicats»** (Fayard), un journaliste R. Lenglet, et deux syndicalistes, J.L. Touly et C. Mongermont, révèlent, preuves à l'appui, les magouilles de syndicats, qui dépendent notamment un peu trop... du patronat.

Qui a été arrosé par l'UIMM soucieuse de « fluidifier les relations sociales », selon l'expression imagée de Denis Gautier-Sauvagnac ? Les syndicats de salariés, mal à l'aise, ont tous protesté de leur bonne foi et DGS a promis de ne rien dire. Le livre n'apporte pas de révélations majeures sur cette affaire qui n'est qu'un révélateur de pratiques plus générales entre patronat et syndicats, qui vont de la subvention déguisée à la corruption pure et simple... Le tout dans une opacité totale, légalisée par la loi Waldeck-Rousseau de 1884 qui visait à protéger les syndiqués de toutes représailles.

Les syndicats ont de plus en plus besoin d'argent et ont de moins en moins d'adhérents. La désyndicalisation et la bureaucratization de syndicats émiettés vont de pair. Résultat : le système D règne. Et les dérives se multiplient.

Des PDG évoquent des petits cadeaux qui entretiennent l'amitié... : «*Je reçois moi-même, lors de chaque élection professionnelle de délégués du personnel, les salariés élus pour leur proposer des petits cadeaux, un véhicule de fonction et un téléphone portable. En contrepartie, ce que je demande, c'est qu'ils me préviennent afin de régler en amont et en petit comité tout litige qui pourrait dérapier.*» Pis : les permanents de certains syndicats viennent demander quelques services, en échange de leur promesse de calmer les revendications.

Daniel Guerrier, délégué CGT jusqu'en 2000, témoigne, lui, à visage découvert : «*j'ai souvent vu des délégués du personnel prendre leurs ordres auprès de la direction pendant des repas régulièrement offerts par les cadres dirigeants*» Là, en se tutoyant, on cause de portable, de voiture, de primes spéciales, d'horaires allégés, d'embauche de parents ou amis.

Des pratiques qui seraient très répandues dans le secteur de la construction ou du nettoyage où même la CGT a du mal à discipliner ses troupes.

Les syndicats sont aussi gentiment arrosés par des pages de pub dans leurs revues internes et qui peuvent être payées jusqu'à 100 000 euros «*sans que personne ne puisse expliquer leur intérêt commercial*». Les auteurs notent que la presse CGT a un «*penchant prononcé*» pour les pubs venant des assureurs Satec, Macif, Axa, MMM, Assurance Sport et Tourisme, les groupes Dassault, EDF, SNCF, Air France, Suez, Veolia, France Télécom, Pernod-Ricard, le Pastis 51 et le champagne Henri-Guiraud...

Par ailleurs, les collectivités locales, les caisses de retraite complémentaires et l'argent de la formation professionnelle irriguent aussi les syndicats, de manière directe ou indirecte, comme plusieurs rapports de l'Inspection des affaires sociales et de la Cour des comptes l'ont déjà dénoncé, sans véritables suites. Les 400 millions d'euros de subventions destinées à l'insertion professionnelle des personnes handicapées seraient en partie détournées.

Pour la formation professionnelle, chaque branche possède son organisme collecteur de taxes géré de façon paritaire par les syndicats patronaux et les syndicats de salariés. Chaque organisation choisit ses centres formateurs et décide de l'orientation des formations, du nombre réel de stagiaires... Dans un rapport remis en 2007, la Cour des comptes affirmait : «*rare sont les organisations professionnelles qui présentent de véritables justificatifs même plus ou moins détaillés, correspondant à des services effectivement rendus*»

Le constat du livre est accablant, que ce soit dans les entreprises privées ou dans les entreprises publiques, où les abus – narrés en détail – sont légion.

«L'argent noir des syndicats». Fayard. 302 pages. 19 euros.

(D'après une analyse publiée par Bakchich info)

Dans son numéro d'été (n° 175) **"Alternative Libertaire"** a publié un texte retraçant une page de l'histoire de la CGT au début du XX^{ème} siècle. Nous le publions également, pour engager les débats et les combats d'aujourd'hui avec un peu plus de recul.

"Alternative Libertaire" est disponible par abonnement et en kiosque. Abonnement : 20 euros pour un an (11 numéros). Chèque à l'ordre de " Alternative libertaire " BP 295 75921 PARIS Cedex 19.

Il y a 100 ans

Draveil-Villeneuve : la CGT à l'heure de vérité

Ce 31 juillet 1908, au 33 rue de la Grange-aux-Belles, à Paris, la nuit promet d'être longue. Après la tuerie de Villeneuve-Saint-Georges, épilogue sanglant de trois mois de grève à Draveil, le comité confédéral de la CGT siège de nuit. Les forces de police se massent aux alentours du bâtiment. Clemenceau, «premier flic de France», se frotte les mains et compte les heures. Il est sur le point, pense-t-il, de casser les reins de la direction syndicaliste révolutionnaire de la CGT.

L'année 1906 avait été une année de «grande peur» pour la République bourgeoise, déstabilisée par la montée des luttes sociales aiguillonnées par une CGT acquise au syndicalisme révolutionnaire. Le coup de grisou du 10 mars dans les mines de Courrières (Pas-de-Calais) et ses 1 100 victimes avait entraîné une violente grève dans les «pays noirs». La tentative de grève générale lancée le 1er mai pour les huit heures de travail par jour, avait vu des barricades érigées dans Paris.

Le spectre de la Commune de Paris revenait souffler dans le cou d'une bourgeoisie qui réclama des «mesures énergiques» pour museler une CGT avec laquelle les différents gouvernements s'étaient jusque là montrés bien trop conciliants. Pour relever le défi, il fallait un homme à poigne aux commandes de l'État. Cet homme, ce fut Georges Clemenceau.

Clemenceau, député républicain bon teint, avait longtemps été classé à gauche. Entre 1898 et 1902, il avait été un des principaux ténors du camp dreyfusard, et y avait côtoyé de nombreux syndicalistes, socialistes et anarchistes. En mars 1906, à 65 ans, il accédait à son premier poste ministériel: l'Intérieur. Il y fit preuve d'une fermeté, face à l'agitation ouvrière qui le désignait pour devenir, dès le mois d'octobre, chef du gouvernement.

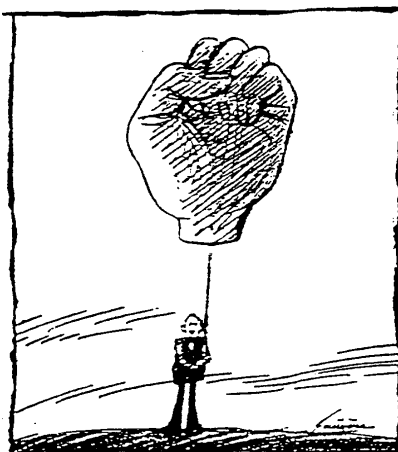
Par la suite il ne faillit pas à sa réputation naissante – c'est de cette époque que la presse, fascinée par le personnage, le surnomma le Tigre – et envoya la troupe contre les vignerons révoltés dans le Languedoc au printemps 1907, puis contre les ouvriers en grève à Raon-l'Étape, dans les Vosges. La soldatesque fit feu sur la foule: deux morts. Il était désormais clair que le bras de fer était engagé entre la CGT et le «réacteux» Clemenceau¹. L'été 1908 allait voir le sommet de leur affrontement... et la défaite de la CGT.

Lutte des classes aux sablières

Dans les sablières de Seine-et-Oise, à Draveil, Villeneuve-Saint-Georges et Villeneuve-le-Roi, à 25 kilomètres de la capitale, des centaines d'ouvriers carriers, souvent immigrés de province ou d'Italie, travaillent douze heures par jour les pieds dans l'eau, à la pelle et à la pioche. Un syndicat affilié à la CGT y a été fondé en janvier 1908. Le 2 mai, une grève éclate, dont les revendications, portant sur les salaires, les horaires et les conditions de travail, sont des plus classiques.

Mais le conflit prend un tour nouveau, avec la constitution, le 18 mai, d'un syndicat patronal refusant d'ouvrir des négociations et visant explicitement à l'anéantissement du syndicat ouvrier. L'enjeu – la reconnaissance du syndicat CGT – devient alors plus politique. Bientôt les «chefs syndicalistes» de Paris viennent tenir des discours enflammés à Draveil. Et le puissant syndicat des terrassiers parisiens propose d'apporter son aide au jeune syndicat des carriers dans la conduite de la grève.

Grève animée s'il en est, avec la décision du patronat, le 21 mai, d'avoir recours à des «renards»² pour remplacer les grévistes. Ces derniers font alors marcher la «machine à bosseler». D'autant que les ouvriers ne sont protégés par aucun contrat de travail. Il s'agit pour eux de défendre le droit de grève mais aussi, très prosaïquement, leur emploi.



On tue salle Ranque !

C'est suite à une «chasse aux renards» que le mouvement des carriers de Draveil prend un tour décisif, qui va avoir des répercussions nationales sur la CGT et ses dirigeants.

Le 2 juin, c'est la journée fatale. Au matin, deux gendarmes escortant des tombereaux de sable manœuvrés par des «renards», subissent une attaque en règle de 200 grévistes. Un gendarme blessé croit reconnaître l'après-midi un de ses assaillant pénétrant dans la salle Ranque, lieu de réunion des grévistes. Bientôt 15 gendarmes se dirigent sur la salle. Ne pouvant entrer, ils font feu. Après la fusillade on relèvera le corps de Pierre Le Foll, 48 ans, tué d'une balle en plein cœur, et d'Émile Giobelina, 17 ans, mortellement touché à la tête. On compte également 9 blessés.

Dans la nuit du 2 au 3 juin, la CGT couvre Paris d'une affiche à l'accroche sans équivoque : «Gouvernement d'assassins !». «À qui incombe la responsabilité de ce nouveau crime ?» demande-t-elle en conclusion: «Nous l'avons dit : au gouvernement – au trio Clemenceau-Briand-Viviani³. CLEMENCEAU LE TUEUR osera prétendre que les ouvriers ont provoqué. Il suffit de voir où sont les victimes pour constater que ce criminel joint à la scélératesse l'impudence du mensonge...»⁴. Suite à une telle mise en accusation, quelle pouvait être la stratégie de la CGT ?

Le syndicalisme révolutionnaire à l'épreuve

C'est une chose d'attaquer verbalement le gouvernement. C'en est une autre de bâtir un rapport de forces face à un ennemi aussi déterminé que Clemenceau. Le brillant secrétaire général de la CGT, Victor Griffuelhes, le sait parfaitement. Cela fait longtemps qu'il montre des signes d'agacement à l'encontre de certains militants qu'il qualifie de «braillards», ivres de radicalisme verbal et qui, tous les

quatre matins, appellent à la grève générale sans se soucier ni du contexte ni de stratégie.

Le braillard en chef, c'est Gustave Hervé, de l'hebdomadaire La Guerre sociale⁵, qui tient une ligne qu'on qualifierait aujourd'hui de gauchiste, regrettant au lendemain de la fusillade de la salle Ranque qu'il n'y ait eu « dans cette foule de plusieurs centaines de grévistes, pas un revolver ! ». Un gauchisme qui influence une frange de la CGT dont Ricordeau, du syndicat des terrassiers parisiens, et Métivier, du syndicat des biscuitiers-pain d'épice, tous deux très actifs dans le soutien à la grève des carriers.

À ce « romantisme révolutionnaire », Griffuelhes oppose l'action syndicale reposant sur la grève, « gymnastique révolutionnaire » certes, mais qui ne doit pas perdre de vue que « c'est à une méconnaissance des exigences de la grève que sont dues les défaites »⁶.

Tergiversations syndicales

À la veille du 2 juin, alors que le conflit dure depuis un mois déjà, Ribault, secrétaire du syndicat des carriers de Draveil, pense que les négociations peuvent aboutir, même si Ricordeau, des terrassiers parisiens, poussé à la poursuite du conflit coûte que coûte. Passée la fusillade, la tension est à son comble. Le 6 juin, dans un meeting parisien, les ouvriers du Bâtiment CGT acclament le mot d'ordre de grève générale.

Mais le secrétariat confédéral de la CGT ne le sent pas. Après l'expérience mitigée du 1er mai 1906, il pense qu'au-delà du Bâtiment, très radical, les autres fédérations ne s'engageront pas à la légère. Il se prononce pour une grève générale de vingt-quatre heures, soigneusement préparée. Quant au secré-

triat de la fédération du Bâtiment, il botte en touche: il attendra le débat parlementaire du 11 juin, espérant un mea-culpa gouvernemental. Erreur tactique: c'est remettre entre les mains de Clemenceau la suite de la lutte. Celui-ci saisit l'opportunité et, dans l'Hémicycle, met en accusation les syndicats ouvriers. Dès lors, la CGT est condamnée, pour ne pas se dédire, à appeler à une grève générale limitée au Bâtiment... à la prochaine provocation gouvernementale !

Pendant ce temps, à Draveil, tandis qu'une partie des ouvriers reprend le travail – les patrons ayant satisfait leurs exigences –, la grève se poursuit, alourdie d'une mésentente croissante entre le syndicat des carriers et celui des terrassiers parisiens. Le jusqu'au-boutisme de Ricordeau, qui a pourtant la sympathie de nombreux grévistes, commence à peser aux syndicalistes carriers. Qui doit conduire la grève, nom de nom ?

Du côté des patrons, le ton se durcit. Le lock-out est annoncé contre les ouvriers toujours en grève. Un meeting de protestation réunit 10 000 terrassiers dans la salle parisienne du Tivoli-Vaux-Hall. Durant le mois de juillet, les altercations entre grévistes, gendarmes et « renards » se multiplient. Le 27 juillet, Ricordeau et Métivier [lire l'encadré] sont arrêtés suite à une échauffourée. Dès lors, le processus de grève générale promis par la fédération du Bâtiment est enclenché. Le 30 juillet, une manifestation est appelée à Draveil.



Villeneuve-Saint-Georges, distant de 6 kilomètres. Arrivés à proximité de la gare, le cortège est encerclé par les dragons.

Sentant le piège se refermer, on dresse cinq barricades. Les dragons lancent l'assaut. Raymond Péricat, secrétaire de la fédération du Bâtiment qui tente de négocier voit un camarade qui se tenait à ses côtés tué d'une balle en pleine tête. La journée se solde par un lourd bilan : 4 morts et 200 blessés parmi les manifestants qui n'ont pas fait moins de 69 blessés dans les forces de l'ordre dont 5 par balles.

Le lendemain, le gouvernement annonce qu'il va poursuivre les « responsables moraux » de la manifestation de Villeneuve-Saint-Georges : la CGT et ses dirigeants sont explicitement visés. Le comité confédéral se réunit 33, rue de la Grange-aux-Belles et programme, sans trop y croire, une grève générale de vingt-quatre heures le 3 août. Les personnalités les plus en vue de la CGT, Pouget, Griffuelhes, Yvetot, Bousquet, sont mises sous les verrous. Les trois secrétaires de la fédération du Bâtiment sont réfugiés à Bruxelles. Le responsable de l'imprimerie confédérale, Pierre Monatte, se cache en Suisse. Quant à Henri Dret, secrétaire de la fédération des Cuirs et Peaux, il est mis aux arrêts à l'hôpital où, blessé par balle, il a été amputé d'un bras. La CGT est décapitée. En-dehors du Bâtiment, la grève générale du 3 août est peu suivie: c'est un succès sur toute la ligne pour Clemenceau.

Maître et serviteur

Clemenceau ministre de l'Intérieur, a toujours montré un goût certain pour la machination policière. En juillet 1911, La Guerre Sociale annonce que Métivier, qui a joué un rôle en 1908, émargeait aux Renseignements généraux et transmettait le contenu des réunions du comité confédéral à la police. Métivier avoue. Peu après, Clemenceau reconnaît l'avoir reçu en privé le 20 mai 1908.

Mais le mouchard a-t-il également joué un rôle de provocateur ? Son pire forfait est de s'être fait arrêter avec Ricordeau le 27 juillet, entraînant la manifestation émaillée de violences qui aboutit à l'arrestation du bureau de la CGT. Ricordeau, lui aussi arrêté et un temps soupçonné à tort de duplicité, n'est finalement coupable que d'avoir professé un « grève-généralisme vulgaire » et d'avoir le sang chaud.

En tout état de cause, l'action syndicale étant publique, seul le rapport de forces et les stratégies syndicales face à la détermination du pouvoir auront compté dans cette affaire.

Barricades à Villeneuve-Saint-Georges

Le jour dit, quelque 5 000 manifestantes et manifestants convergent vers Draveil. À pied ou en train, « la classe ouvrière, meurtrie dans quelques-uns des siens, agitée par une indignation ardente, éprouvait le besoin de manifester sa colère et de crier sa protestation » écrit Griffuelhes, qui est du voyage, dans un article publié en première page du *Matin* du 30 juillet 1908.

La salle Ranque étant trop petite, le meeting se tient en plein air. Les dragons⁸ rôdent alentour et les premières altercations ont lieu. Côté grévistes, le « camarade Browning »⁹ semble être de la partie. Les manifestantes et les manifestants décident de se rendre en procession sur la tombe de Giobelina, au cimetière de

La « crise syndicaliste » éclate

La CGT se relèvera de ce cuisant échec... mais le syndicalisme révolutionnaire ?

A posteriori Draveil et Villeneuve-Saint-Georges seront souvent analysés comme l'« heure de vérité » de la stratégie syndicaliste d'action directe. Après Villeneuve, le Parti socialiste-SFIO, avec sa ligne pacifique et parlementariste, verra monter son étoile au détriment de

la CGT.

Dans les mois qui suivront, la fraction réformiste de la CGT, en lien avec le gouvernement, profitera de l'incarcération des leaders révolutionnaires de la CGT pour intriguer contre eux, installant dans la confédération un climat détestable qui aboutira à la démission de Griffuelhes et Pouget début 1909. La génération des bâtisseurs mise sur la touche, le courant syndicaliste révolutionnaire, qui avait présidé à l'ascension de la CGT, entrera alors dans une crise durable: crise de perspectives, crise de l'idée grève-généraliste, crise de confiance dans l'action des masses, crise de confiance en lui-même. Ce qu'on appellera par la suite la «crise syndicaliste» pouvait-elle n'être que passagère, et être surmontée comme le pensait encore Pierre Monatte cinquante ans plus tard¹⁰ ? Le brusque orage de l'été 1914 devait bouleverser tous les pronostics.

Théo Rival (AL Vendôme)

Notes

1. Synonyme à l'époque de «réactionnaire».
2. À l'époque on dit «renard» plutôt que «jaune» pour désigner les briseurs de grève.
3. Mentionner Briand et Viviani, respectivement ministres de l'Instruction publique et du Travail, comme coresponsables, n'est pas un choix innocent de la part des syndicalistes révolutionnaires. Ces deux socialistes ont viré à droite dès lors qu'ils sont entrés au gouvernement.
4. Cité in Jacques Julliard, Clemenceau, briseur de grève, Julliard éditeur, 1965.
5. Lire à ce sujet La Guerre Sociale, un journal «contre», Les Nuits rouges, 1999.
6. In Victor Griffuelhes, Le Syndicalisme révolutionnaire, 1909.
7. Corps équestre de gendarmerie.
9. C'est ainsi que la Guerre sociale appelait couramment le pistolet Browning M1903.
10. Pierre Monatte, «Souvenirs sur la Vie ouvrière», in La Révolution prolétarienne, octobre, novembre, décembre 1959 et janvier 1960.

Repères

Trois mois de grève aux sablières

2 mai : début de la grève dans les sablières de Seine-et-Oise.

18 mai : 26 patrons créent un syndicat patronal pour tenir tête aux grévistes.

21 mai : les patrons tentent de briser la grève en usant de «renards».

fin mai-début juin : sur fond de «chasse aux renards», la solidarité s'organise avec la mise en place de «souples communistes» pour les grévistes.

2 juin : fusillade de la salle Ranque à Draveil : 2 Dmorts et 9 blessés.

Dans la nuit du 2 au 3 juin, la CGT fait placarder son affiche «Gouvernement d'assassins!».

11 juin : Clemenceau, interpellé à l'Assemblée, met en cause les syndicats.

19 juin : le sous-préfet de Corbeil organise des négociations qui échouent du fait de l'intransigeance patronale.

22 juillet : les gendarmes assassins de la salle Ranque sont innocents.

27 juillet : arrestation de Ricordeau et Métivier.

30 juillet : grève générale du Bâtiment, manifestation et barricades à Villeneuve-Saint-Georges : 4 morts et 200 blessés parmi les manifestants.

31 juillet : un mandat d'arrêt est délivré contre les dirigeants de la CGT.

3 août : grève générale ratée.

8 août : reprise du travail aux sablières après un accord signé le 4, bien en deçà des revendications initiales.

Combat syndical... Partenariat social... Quel choix contre le capital ?

C'est la question posée en première page du numéro 34 (juillet 2008) de la revue "**Syndicaliste !**" éditée par les **CSR**, **Comités Syndicaliste-Révolutionnaires**. Les CSR ne sont pas animés par des militant-e-s de la même sensibilité que l'auteur du texte ci-contre, puisqu'ils présentent comme un "*danger*" le fait de voir "*resurgir des réflexes anarcho-syndicalistes*". Pour eux, l'anarcho-syndicalisme est un "*repli sur de petits appareils affinitaires sans influence, repli justifié par un discours révolutionnaire simpliste et l'absence de pratiques syndicales de classe sur le terrain*". Ils se définissent comme les descendants du premier Comité Syndicaliste Révolutionnaire apparu en 1919 sur l'initiative de Monatte, organisés dans la grande CGT pour défendre la démocratie interne contre la direction confédérale bureaucratisée. Pour eux, les organisations prolétariennes doivent être composées d'exploités et non pas "*de membres des classes moyennes désireux de jouer aux cadres révolutionnaires et aux avant-gardes*".

Le numéro 34 de "Syndicaliste" consacre un dossier à la question de l'unité syndicale qui, pour le CSR, apparaît comme une nécessité à réaliser dans le cadre de la CGT en marchant, comme ils le disent, sur deux pieds : les UL et les syndicats d'industrie.

Dans le cadre de ce dossier sur l'unité syndicale, le CSR consacre un article aux incidences de la nouvelle loi sur la représentativité en considérant qu'il "*n'y a pas de réponse unilatérale*" s'agissant "*des conséquences des nouvelles règles sur la division syndicale*". Pour aborder ensuite l'éventualité de la création d'une confédération lutte de classe, "*une hypothèse que la dérive de la CGT rend de plus en plus réaliste*". Il suffirait, dit le CSR "*que la politique autoritaire de la direction réapparaisse pour que l'implosion soit certaine*". "*Une CGTU pourrait ainsi se construire en fédérant toutes les organisations dissidentes ou exclues*".

Quoi qu'il en soit, pour le CSR, créer un autre syndicat que la CGT ne serait pas "*une solution stratégique*".

Pou l'immédiat, dans son édito, le CSR ne cache pas quelques préoccupations : "*Il faut constater l'incapacité des syndicats de classe, de la base, à se coordonner dans leur organisation interpro (UL et UD) et leur fédération. Il faut souligner cet aspect car sinon on risque d'en rester à une simple dénonciation, inefficace, des bureaucraties syndicales, sans proposer d'alternative. C'est confortable, c'est rassurant, mais c'est un peu puérite*".

La situation est en effet paradoxale. Un nombre grandissant de militants et de syndicats prennent conscience du petit jeu des directions confédérales. Il se développe un malaise et un fort mécontentement, une référence spontanée à la grève générale. mais tout cela reste bien confus en raison de l'absence de stratégie et de la perte de l'expérience du syndicalisme de classe. Les militants reproduisent les schémas bourgeois en déléguant la responsabilité et la gestion des luttes aux directions syndicales".

"**Syndicaliste !**" 1, 50 €. Pour s'abonner : 15 € les 10 numéros. Le CSR a fait paraître de nombreuses brochures, toutes à 1,5 €. Chèques à l'ordre du CSR. Pour tout contact écrire à : Comités Syndicaliste-Révolutionnaires BP 3 31240 ST JEAN. Tél : 06 71 59 63 08

<http://www.syndicaliste.fr> courriel : csr@syndicaliste.fr

Le texte suivant est tiré du site de l'**APED** (Appel Pour une Ecole Démocratique). Il dit l'essentiel en quelques mots sur le devenir de l'Education Nationale. N'espérez pas trouver une analyse aussi claire dans un bulletin de la FSU, par exemple : sa stratégie d'accompagnement des régressions lui interdit d'énoncer les raisons politiques réelles de ce qui se trame. Et ça pourrait déranger Jack Lang (auquel beaucoup d'enseignants font encore confiance) qui va faire beaucoup de tapage à la rentrée pour assurer la promotion de son bouquin où il s'oblige à jouer les "opposants". Lui qui a coorganisé durant tant d'années la mise en place du dispositif décrit ci-dessous.

Chronique d'une mort annoncée

Selon l'OCDE, les dépenses annuelles en faveur de l'enseignement de ses Etats membres s'élèvent à mille milliards de dollars. Quatre millions d'enseignants, 80 millions d'élèves et étudiants, 320 000 établissements scolaires (dont 5 000 universités et écoles supérieures de l'Union européenne) sont à présent dans la ligne de mire des marchands. Pour libérer ce marché, il faut que les Etats européens se désengagent de leurs responsabilités dans l'éducation et la formation.

Depuis une trentaine d'années, textes et rapports de l'OCDE servent à encourager et à guider les différents gouvernements dans les "réformes" de l'enseignement public. Les tenants de cette stratégie sont conscients qu'il faut beaucoup d'efforts et de doigté aux responsables politiques pour réussir le démantèlement de l'essentiel du service public de l'enseignement. L'éducation nationale française n'échappe pas à cette «libéralisation» définie par l'U.E. en 2001, dans la Stratégie de Lisbonne.

Une stratégie qui trouve ses racines dans les travaux de la Table ronde européenne des industriels ERT (Fondée en 1983), (groupe de pression patronal auprès de la Commission européenne). En effet, dès 1989, ERT publie un rapport intitulé Education et compétence en Europe. Elle y affirme sans détour que «l'éducation et la formation... sont considérées comme des investissements stratégiques vitaux pour la réussite future de l'entreprise». Puis elle déplore que «l'enseignement et la formation soient toujours considérés par les gouvernements et les décideurs comme une affaire intérieure». Elle regrette que «L'industrie n'ait qu'une très faible influence sur les programmes enseignés».

Elle explique cette faiblesse par le fait que les enseignants auraient «une compréhension insuffisante de l'environnement économique, des affaires et de la notion de profit». La conclusion s'impose: industrie et établissements d'enseignement devraient travailler «ensemble au développement de programmes d'enseignement», notamment grâce à «l'apprentissage à distance».

En 1991, ERT franchit un pas supplémentaire en affirmant qu' : «Une université ouverte est une entreprise industrielle, et l'enseignement supérieur à distance est une industrie nouvelle. Cette entreprise doit vendre ses produits sur le

marché de l'enseignement continu, que régissent les lois de l'offre et de la demande.»⁽¹⁾

Pour l'ERT, les étudiants sont des «clients» et les cours des «produits». Et elle souligne «la nécessité d'engager des actions pour étendre la portée, l'impact, ainsi que les applications, de l'apprentissage ouvert et à distance pour rester compétitif au niveau du marché global». La «réalisation de ces objectifs exige des structures d'éducation» qui «devraient être conçues en fonction des besoins des clients.»

La même année La Commission publie, son Livre blanc sur l'éducation et la formation⁽²⁾, qui répond aux exigences de l'ERT. Le 6 mai 1996, les ministres de l'éducation des Quinze décident d' «encourager les actions de recherche sur les produits et les processus d'apprentissage, éducation et formation à distance inclus, la création et la conception de logiciels éducatifs multimédia»⁽³⁾

A la lumière de ce que préconise la Commission européenne, c'est le consensus "former le travailleur, instruire le citoyen, éduquer l'homme", qui traduisait, tant bien que mal, le lien entre les valeurs héritées du siècle des lumières et l'intérêt du capital, qui est en train d'être remis en cause. «Employabilité, flexibilité et mobilité» seront les seules normes d'une éducation «marchandisée».

Programmer l'échec scolaire

En France, la mise en place de la marchandisation de l'Education et de la formation passe par la remise en cause de l'école publique et laïque. Celle-ci occupe dans la mémoire collective, héritée des siècles des lumières, une place prépondérante. En effet, il faut remonter à Condorcet (1791-1792) pour mesurer l'enracinement de l'instruction publique, forgeron du citoyen. C'est dire qu'elle représente un verrou de taille aux yeux des marchands et son démantèlement n'est pas chose aisée.

Pour réussir son dépeçage, deux stratégies, idéologique et politique, sont en œuvre depuis une trentaine d'années.

L'idéologique consiste à discréditer le savoir, à détourner la finalité de l'école publique, à saper l'autorité, à

confondre massification et démocratisation. Enfin faire porter à l'école le lourd fardeau du chômage et de la précarité. Cette tâche est dévolue à certains pédagogues des sciences de l'éducation. La violence physique et verbale dans le milieu scolaire en est l'un des symptômes.

La stratégie politique, légitimée par l'idéologique, sert à élaborer des réponses à la «crise chronique programmée» de l'école. C'est le rôle des «réformes» de l'éducation nationale. La lutte contre l'échec scolaire étant le leit motiv de tous les réformateurs: ...L.Jospin, J.Lang, F.Bayrou, C.Allègre, L.Ferry et aujourd'hui, X.Darcos.

D'inspiration de droite ou de gauche, les réformes agissent sur deux fronts. Tout en flattant le «client-élève» et le «parent-usager», elles allègent les programmes, baissent les niveaux d'exigence avec son corollaire, la diminution horaire des cours d'enseignement et la suppression de postes... Souvent une flatterie est d'autant plus crédible qu'elle s'accompagne du discrédit d'un «prétendu adversaire»: le professeur et son statut social et moral.

Sur ce point, C.Allègre a excellé. Tout en mentant sur l'importance de l'absentéisme des professeurs (12% au lieu du pourcentage officiel 5,4%), il programme le «dégraissage du mammoth». Expression qui fait écho à celle du Premier Ministre A.Juppé, «mauvaise graisse», utilisée en 1995, pour justifier des suppressions de poste dans la fonction publique. Entretien la crise dans l'Education Nationale,



telle semble être la fonction des "réformes" ministérielles avec comme première conséquence une crise de confiance en l'école publique. C'est le début d'un processus de divorce d'avec «le client usager».

Un pas supplémentaire vient d'être franchi avec la suppression de 11200 postes de professeurs et de classes du Primaire. Plus grave encore, comme ses prédécesseurs, l'actuel Ministre de l'Education Nationale fustige l'échec scolaire dans le public alors que «... l'enseignement privé a fait la preuve de sa capacité à accueillir des publics très divers, y compris des élèves en difficulté, et à leur proposer une pédagogie et un encadrement leur permettant de renouer avec le réussite scolaire...»⁽⁴⁾

Mieux encore, face à la crise scolaire dans les banlieues, l'école privée est appelée à l'aide par X. Darcos, car «... Leur savoir-faire reste trop souvent aux portes de la banlieue parce que nous refusons de leur donner les moyens permettant de répondre à la demande. Je suis le ministre de toutes les formes d'enseignement, et je veux offrir aux familles la même liberté de choix que celles dont disposent les familles des centres urbains.»⁽⁴⁾

Et tout naturellement, le Ministre annonce à l'école privée, la bonne nouvelle «... Dès cette année, un fonds d'intervention spécifique «*Espoir banlieues*» sera créé sur le budget de l'Education nationale pour permettre le financement des dépenses de fonctionnement des établissements privés qui accepteraient d'ouvrir des classes dans les banlieues. Je me fixe un premier objectif pour la rentrée 2008, la création de 50 nouvelles classes de l'enseignement privé dans les banlieues et je couplerai chaque fois que possible ces projets d'ouverture de classe avec les internats d'excellence.»⁽⁴⁾ Une telle prédisposition ne va pas sans des mesures permettant de «desserrer les contraintes qui pèsent sur la répartition des effectifs entre le public et le privé, afin de permettre à tous les parents qui le souhaitent d'inscrire leurs enfants dans une école sous contrat.» (UMP Programme présidentielle, Enseignement scolaire)

Cette volonté ministérielle de créer des écoles privées dans les banlieues donne une plus forte tonalité au discours du Président de la République à Latran où il énonce que «... Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance». Au rabbin et à l'imam de prouver qu'ils sont à la hauteur de leurs collègues chrétiens; l'école leur est ouverte.

Saper la crédibilité de l'école publique et laïque, encourager l'école privée ne va

pas sans le désengagement de l'Etat de son rôle de garant d'un enseignement public de qualité. C'est le rôle dévolu à la décentralisation. Car, comme l'affirme l'ancien ministre de l'Education, L. Ferry, «L'éducation ne saurait à cet égard, s'exempter du mouvement par lequel la République se décentralise».⁽⁵⁾

Enfin, pour briser l'unicité et l'égalité dans l'école publique, les "réformateurs" préconisent l'autonomie des établissements afin de d'«instiller cet esprit d'entreprise et d'innovation qui fait défaut.» (C. Allègre, février 1998) Tout compte fait, le plan social est à l'entreprise, ce que la réforme est à l'école publique.

Le premier annonce aux salariés leurs licenciements et la restructuration ou la fermeture de leur entreprise, le second,

des suppressions de postes et le démantèlement de l'école publique. Au nom de la modernisation et de la compétitivité capitaliste, "réforme" est devenue synonyme de régression.

M. El Bachir, 19 avril 2008

(1) *Rapport sur l'enseignement supérieur ouvert et à distance*, 24 mai 1991.

(2) *Livre Blanc sur l'éducation et la formation. Enseigner et apprendre: vers la société cognitive.*

(3) *Compte rendu du Conseil éducation* 6 mai 1996.

(4) *Discours de Xavier Darcos : Plan Espoir Banlieues 2008*, 14 février 2008.

(5) *Lettre à tous ceux qui aiment l'école*, p 133) *Luc Ferry, ministre de l'Education Nationale*

Extrait d'un article en ligne sur www.klapp68.info (c'est un petit journal électronique haut-rhinois) qui fournit un exemple concret des procédés sournoisement mis en oeuvre pour que libéralisme et privatisation du secteur public puissent gagner du terrain.

France-examen siphonne la tirelire de candidats angoissés

«France-examen» : le nom est pompeux ; il a été choisi pour suggérer une activité officielle et sans reproche. Mais cette enseigne cache en réalité une pompe à fric - parmi d'autres du même type, mais moins puissantes - qui siphonne la maigre tirelire des candidats aux examens, angoissés et particulièrement vulnérables quand approche l'heure des résultats. «France-examen» leur promet de les informer dans l'instant... moyennant paiement.

Toute sa com' vise à faire croire qu'elle est une annexe de l'EN. C'est presque vrai puisque le ministère a signé une convention par laquelle le service public s'engage à fournir en priorité à des entreprises privées les résultats des examens, tout en s'interdisant de les publier avant que ces dernières soient aussi en capacité de le faire !

Les recteurs et inspecteurs d'académie sont ainsi investis d'une mission de rabatteurs de clientèle. Celle que visent France-examen et ses semblables. Pour satisfaire ces officines parasites, on va jusqu'à retarder l'affichage des résultats (ce fut le cas pour le bac l'an dernier dans les Deux-Sèvres). On met la pression sur les correcteurs et jurys pour que les résultats soient transmis rapidement aux services du rectorat qui les refilent alors en urgence à ceux qui vont en faire du fric en les mettant en vente.

A l'heure annoncée de la parution des résultats, la ruée des candidats sature rapidement les sites officiels de l'EN où la consultation est encore gratuite. Et même si la saturation est de courte durée, ça tombe vraiment bien pour France-examen qui se vante d'avoir acquis, elle, un matériel de «*très hautes performances*» capable d'absorber des pics de plusieurs dizaines de milliers de consultations simultanées. Ce n'est pas la preuve, ça, que le privé fait mieux que le public ?!...

Si on excepte quelques réactions syndicales, celles d'ATTAC et de la FCPE, le dispositif imposé par France-examen et autres pique-sous ne suscite que peu de protestations. Du côté des enseignants on affirme ne savoir que peu de choses sur le sujet. C'est souvent une façon de (se) cacher honte et embarras et (s')éviter d'affronter des autorités et des intérêts menaçants. La riposte serait pourtant aisée : il suffirait que chaque établissement scolaire fournisse le résultat de l'examen - immédiatement via son propre réseau internet - à l'élève/candidat qui l'a fréquenté.

Au lieu de cela, gêne et silence l'emportent. En Alsace, par exemple, personne n'a mis en garde les élèves pour leur rappeler que les résultats des examens sont toujours disponibles **gratuitement** sur les sites de l'EN. Mais on imagine mal que ce type «d'éducation à la citoyenneté» soit mise en oeuvre sans rappel à l'ordre des autorités ministérielles ! Lesquelles ne pourraient pas tolérer qu'on fasse comprendre aux élèves que des procédés mercantiles rabaisseraient l'école et le savoir au rang de vulgaires marchandises. Elles ne pourraient pas tolérer non plus qu'on fasse comprendre que les exigences de «France-examen» s'inscrivent dans une démarche beaucoup plus large de libéralisation/privatisation du secteur public. "Concurrence libre et non faussée" et "partenariat école-entreprise" obligent : les autorités ne pourraient pas tolérer non plus que des entreprises "innovantes" soient privées d'une partie de leurs juteux profits. France-examen a empoché plus de deux millions d'euros l'an dernier... Combien va-t-elle rafler cette année avec l'efficacité accrue des rabatteurs de l'Education Nationale ?

Ce texte circule pour info et réflexion chez les militants de SUD-Santé. Son auteur, qui défend l'idée d'une "économie sociale et solidaire", dénonce les manoeuvres des mutuelles de la "Mutualité Françaises" qui accompagnent insidieusement depuis des années la démarche du pouvoir et des "complémentaires santé" qui veulent dépecer la Sécu en l'offrant, morceau par morceau, au privé et à la loi du profit. Le titre et le dessin ont été ajoutés par la rédaction d'ACC.

La "Mutualité Française" et les "complémentaires santé" complices pour privatiser la Sécu

La Mutualité française avait mis en place en 2006 un « Parcours de Santé Mutualiste », un parcours où « l'objectif de la Mutualité française, était de proposer demain à ses adhérents une marche à suivre, un circuit balisé et expertisé depuis le médecin généraliste jusqu'au service de pointe, en incluant le dépistage et la prévention. » Ce parcours risquait rapidement de s'apparenter à une filière de soins dans laquelle le patient sera obligé de s'inscrire pour bénéficier des conditions de remboursement de sa mutuelle : Médecin traitant conventionné, Spécialiste conventionné, Clinique conventionnée, etc. L'égalité d'accès au soins des assurés sociaux théoriquement garanti par la loi s'en trouvait éliminé.

Sous couvert de qualité des soins, il se cachait une volonté de captation du patient dans un système économique pour le bénéfice comptable des seules mutuelles de la Mutualité Française. Avec ce "Parcours de Santé Mutualiste" il y avait fort à parier qu'il s'agirait de créer un réseau de soins spécifique au parcours "mutualiste" mieux remboursé qu'en dehors.

La Mutualité Française adoptait en fait la même logique financière que la compagnie AGF (Le Point 19/01/06 - N°1740) qui proposait une superbe assurance privée réservée à une élite bénéficiant des servi-

ces de 200 médecins sélectionnés par la compagnie elle-même.

Déjà ce "Parcours de Santé Mutualité" était une attaque en règle du conventionnement des médecins, praticiens et établissements, piloté par l'UNCAM, et négocié dans une convention nationale. En bref, cette création de la Mutualité Française était un outil majeur de sa grande revanche contre la Sécurité Sociale de 1945 (il faut savoir que la plupart des dirigeants de la Mutualité Française trouvaient la Charte du Travail de Pétain comme une merveille et la Sécu comme une horreur).

Le Président de la Mutualité Française, M. Davant, se disait d'ailleurs « prêt à engager des discussions avec les professions de santé, collectivement mais aussi individuellement ».

La Mutualité Française vient donc de passer aux actes en transformant son "Parcours de Santé Mutualiste" en "Priorité Santé Mutualiste" qui enfonce le clou.

Praticien et centre de soins seront évalués sur des critères de performance (sic!) sur la résolution des pathologies.

L'adhérent d'une "mutuelle" de la Mu-



tualité Française est donc convié à contacter une plate-forme téléphonique pour connaître l'établissement le mieux adapté car bien noté à la résolution de sa pathologie. Les critères d'évaluation étant conformes à ceux donnés par la haute autorité de santé (HAS) et suivis par un comité d'experts et éventuellement d'associations de malades reconnues.

Quelle garantie d'indépendance médicale un conventionnement de ce type offre-t-il pour le patient ? Et surtout jusque quand le remboursement de la "mutuelle" sera maintenue en dehors de "Priorité Santé Mutualiste" ? En effet, si l'on suit la feuille de route que constitue le rapport Chadelat de 2003, la Sécu devrait bientôt définitivement ne gérer qu'une assurance minimale, la grosse part des soins devraient être laissées aux seules complémentaires santé. "Priorité Santé Mutualité" n'est que la copie des démarches de conventionnement en dehors de la Sécu déjà opérées par plusieurs opérateurs "réseau de santé". Les groupes financiers qui investissent en ce moment sur la santé préparent leurs réseaux de soins privés favorisés par toutes les mesures gouvernementales actuelles obéissant aux directives européennes (privatisation des hôpitaux, fin du remboursement de l'optique et du dentaire; déremboursement de nombreux médicaments, automédication et vente en supermarché et station-service etc.) dont la Ministre Bachelot a indiqué qu'elles devaient porter leurs fruits pour 2010.

La gabegie du privé

Une commission du Sénat, chargée du contrôle de la Sécu, a demandé à la Cour des comptes d'effectuer une enquête. Certaines des conclusions sont terribles pour les libéraux. Ainsi, la Cour des comptes a calculé que **les complémentaires santé ont 5 fois plus de frais de gestion que l'Assurance maladie**: 5,4 % de frais de gestion pour l'Assurance maladie obligatoire, et, en moyenne, 25,4 % pour les assurances complémentaires (mutuelles, et assureurs privés). Les explications d'un tel écart sont facilement identifiables : effet de masse pour l'assurance maladie, dépenses de marketing pour les assureurs, coûts de prospection des clients. Sans parler, pour les complémentaires santé - qui fonctionnent comme des entreprises, en recherche permanente de profits - des dividendes à verser aux actionnaires !

Que cette gabegie soit mise à jour par la « respectable » Cour des comptes est évidemment insupportable pour l'Unocam (regroupement de diverses complémentaires) qui s'étrangle d'indignation. Quoi ?... Comment ?... La Cour a osé rendre « possible la diffusion publique de ces données, sans prudence ni recul » ? s'étonne l'Unocam. Et ben oui !

Mais l'Unocam aurait tort de s'inquiéter : quels médias vont souligner que le public est géré plus rationnellement et plus efficacement que le privé ? Et cela n'empêchera pas le gouvernement de confier aux complémentaires une part grandissante de la gestion qui était jusque là confiée à la Sécu. Ce transfert sera un prétexte pour subventionner davantage encore les complémentaires. La Cour a calculé qu'elles ont déjà reçu des pouvoirs publics, sur une année, la somme pharamineuse de 7,6 milliards d'euros ! Et comme, de plus, elles continueront certainement à augmenter leurs cotisations plus rapidement que leurs prestations, de substantiels profits se profilent à l'horizon !

Le système qui consiste à mettre dans les mains d'actionnaires, la santé de la population est connu, il provoque des ravages aux Etats-Unis. La médiatisation du contenu de "Priorité Santé Mutualiste" prouve, une fois de plus, que les dirigeants de la Mutualité Française ont fait le deuil de la Sécurité Sociale Solidaire et préparent leur positionnement sur le marché qu'est devenu notre santé.

Bien évidemment, en tentant de jouer l'économie capitaliste, sans résister et défendre les spécificités de l'économie sociale et solidaire, mais au contraire en oeuvrant à la privatisation totale de la santé, les mutuelles de la Mutualité Française creusent leurs tombes comme elles contribuent par leurs doubles discours solidaires un jour, assurantiels souvent, à désorienter les assurés sociaux.

Car en fin de compte, c'est l'état sanitaire de la population qui va pâtir des trahisons et autres "priorité Santé Mutualistes".

Nicolas Pomiès

[Directeur de L'Avenir Mutualiste (www.avenirmutualiste.fr), de l'Union de Gestion des Oeuvres Sociales et Sanitaires (UGOSS - www.ugoss.fr) et de la Mutuelle Solidaire d'Aide à la Personne (MSAP - www.msap.fr)]

Le Canard enchaîné du 6 août 2008 signale que le texte/pétition ci-dessous a déjà recueilli plus de 11000 signatures dont un quart de médecins. Bachelot a réagi fin juillet : les aménagements qu'elle a proposés ne remettraient évidemment pas en cause la logique de privatisation des hôpitaux. Or il n'y a que cet objectif qui l'intéresse.

La campagne de pétition continue : il faut vous rendre sur internet pour signer.

Pour Sauver l'Hôpital Public

L'hôpital public a subi plusieurs attaques : pénurie de personnel médical conséquence d'un numerus clausus trop restrictif poursuivi pendant deux décennies, manque d'infirmières aggravé par les conditions d'application de la loi des 35 heures aux hôpitaux, sous financement délibéré par la tarification dite à l'activité sous évaluant lourdement les activités de l'hôpital public, limitation abusive de l'enveloppe budgétaire nationale. Résultat : 29 des 31 Centres Hospitalo-Universitaires (CHU) ont un compte d'exploitation négatif, le déficit programmé des hôpitaux dépasse, comme prévu, les 350 millions d'euros. Le retour à l'équilibre nécessiterait d'après la Fédération Hospitalière de France la suppression de 20 000 emplois. Pendant ce temps, la Générale de Santé, qui possède 180 cliniques privées, a versé 420 millions d'euros à ses actionnaires. Le secteur des cliniques privées à but lucratif se développe et se restructure sous l'emprise des fonds d'investissements internationaux, exigeant des taux de rentabilité financière entre 15 et 20 %.

Certes, les hôpitaux doivent améliorer leur organisation et leur efficacité, mais les réformes en cours et une partie des mesures préconisées par le rapport du sénateur Larcher, vont entraîner une privatisation progressive de l'hôpital public. Bientôt, les médecins et chirurgiens et même les directeurs d'hôpitaux pourront être embauchés sous contrats privés avec intéressement aux bénéfices selon une logique contraire à l'éthique du service public. La prochaine étape sera le changement de statut des hôpitaux pour permettre plus facilement des licenciements, considérés comme une variable de régulation financière. Telle est la logique de « l'hôpital entreprise » et de la marchandisation de la santé. Parallèlement, cette course à la rentabilité entraînera la suppression d'activités médicales jugées peu ou pas rentables, le développement des cliniques privées à but lucratif et la généralisation des dépassements d'honoraires.

Du paiement à l'activité de l'hôpital au paiement à l'acte des chirurgiens et des médecins, du paiement à l'acte aux dépassements d'honoraires, des dépassements d'honoraires à l'entrée des assurances dans le système de soins, voilà l'enchaînement dans lequel nous sommes rentrés. Le système de santé français, basé sur la solidarité, permettant à chacun d'être soigné pour l'essentiel selon ses besoins et pas selon ses moyens, va laisser place à un système mixte où la part de la solidarité sera réduite tandis qu'augmentera la part des financements personnels assurés par la souscription à des assurances privées. Chacun sera alors soigné en fonction de ses moyens. Ce sera la santé, non pas à deux vitesses, mais à dix vitesses ! La carte Bleue remplacera la carte Vitale !

Pour assurer la sauvegarde de l'hôpital public, nous demandons :

1- De renoncer à l'objectif d'un mode de financement identique entre le secteur public et le secteur privé à but lucratif (la soi-disant « convergence public/privé ») qui ne peut se faire qu'au détriment des activités jugées non rentables. Ni les missions, ni la structure des coûts des deux secteurs ne sont comparables. L'objectif annuel de financement des hôpitaux fixé par le gouvernement doit être séparé entre les deux secteurs, hôpitaux publics et établissements privés à but non lucratif d'une part et établissements privés à but lucratif d'autre part.

2- De mettre en place une couverture territoriale sanitaire afin d'assurer l'égalité d'accès à des soins de qualité à des tarifs correctement remboursés.

3- D'interdire l'augmentation de la part du privé à but lucratif dans le système hospitalier et la réalisation de monopoles territoriaux des cliniques privées.

4- De décréter un moratoire sur l'extension de la tarification à l'activité (T2A), à des disciplines telle que la psychiatrie (la T2A ne prend en compte que la quantité des soins mais ni leur pertinence ni leur qualité).

5- De définir pour les pathologies chroniques des forfaits de prise en charge ambulatoire au lieu du paiement à l'acte ou d'hospitalisation de jour.

6- De créer une institution indépendante chargée d'une révision transparente des tarifs de la T2A

7- De porter le financement des missions de service public à 50% du budget hospitalier comme le réclame la Fédération Hospitalière de France.

8- De maintenir, à l'opposé de la conception « hôpital-entreprise », un équilibre entre la direction administrative, la direction médicale et la direction en soins infirmiers travaillant de concert.

9- De garantir le maintien des services et unités de soins où les équipes médicales et paramédicales assurent la continuité et la qualité des soins dont ils assument la responsabilité. Les regroupements de services en départements ou pôles doivent se faire sur la base de projets médicaux cohérents et non sur une simple base de gestion.

10- De ne pas introduire dans les hôpitaux le paiement à l'acte et l'intéressement aux bénéfices qui provoqueront des conflits d'intérêts préjudiciables aux usagers et à l'harmonie du travail d'équipe.

Nous lançons un appel aux professionnels de santé et à l'ensemble des usagers pour qu'ils demandent avec nous que soit organisé un large débat public sur l'avenir de l'hôpital, et que les hôpitaux ne soient pas financièrement étranglés avant d'être progressivement privatisés, sans que les citoyens aient eu à en décider.

Rencontres et lectures à contre courant

Le curé Meslier précurseur des "Lumières"

Le curé MESLIER, qui a exercé son sacerdoce pendant 40 ans, a laissé après sa mort en 1719 un long texte d'un millier de pages surtout connu sous le titre "Testament du curé Meslier" dans lequel il révèle son athéisme et pourfend la religion et les puissances politiques de l'époque. Pourquoi avoir attendu sa mort pour faire connaître ce "testament" ? Pour des raisons évidentes de sécurité et parce que c'était le seul moyen pour que sa pensée puisse être connue et diffusée. A l'époque s'opposer publiquement à la religion et à la royauté, c'était signer son arrêt de mort.

Cette oeuvre commence à être étudiée. Elle a fait l'objet de trois éditions: 1860, 1974 et 2007 et de deux ouvrages remarquables. Un DVD vient de sortir: "**Le curé Meslier précurseur des Lumières**", un film de 55mn d'Alain Dhouailly, produit par Général Memo, Kyoto Nagasawa et les Jardins-Jeudis de La Spouze, 2006, avec la voix de René Bourdet.

Pour se le procurer : 20 euros (frais de port inclus) à l'ordre de l'Association Centre Créations Culturelles de la Spouze, 23230 LA CELLE SOUS GOUZON ou auprès d'A.Dhouailly, 7 rue de Prague, 75012 PARIS. Tél. 01.43.47.01.20

Pour la promotion d'ACC

Si vous êtes branchés internet vous pouvez nous aider à faire connaître ACC et à susciter des abonnements (on en a bien besoin !). Nous venons en effet de mettre en ligne sur notre site acontrecourant.info la version PDF d'un numéro spécial «fac-similé» que nous avons diffusé pour prospection en version papier à partir de la mi-août ; ce numéro 196bis n'a pas été envoyé à nos abonné-e-s puisqu'il est essentiellement composé de textes parus dans les numéros précédents. Vous pouvez le télécharger pour le diffuser ensuite autour de vous par courriel en incitant vos correspondant-e-s à s'abonner.

N'autre école

Dans son n° 19 (été 2008) « **N'autre école** » (la revue de la Fédération CNT des travailleurs de l'éducation) a consacré son dossier très riche au thème : « Le savant, l'enseignant, le militant – pouvoir et savoir ». Le prochain numéro (le 20) comprendra un dossier intitulé "Ecrans, écrits" et un dossier sur la Palestine. Les lecteurs étaient conviés à contribuer à ce numéro en relatant des expériences de blog autour de l'école, en analysant l'influence d'internet sur la militance, en relatant une pratique de journal scolaire ou d'éducation à l'image animée.

Pour s'abonner : 5 n° 20 € (on peut commander aussi d'anciens numéros ; 4 € l'unité). Chèques à l'ordre de CNT-FTE à envoyer à N'AUTRE école CNT-FTE 33 rue des Vignoles 75020 PARIS. Un bulletin d'abonnement est téléchargeable sur le site www.cnt-f.org/nautreecole.

Appel à contributions : Le Quotidien des Sans-Papiers

Depuis maintenant un an, un groupe de personnes s'attache chaque semaine à collecter analyser, mettre en perspective les informations relatives aux vies et aux luttes des Sans-Papiers en France et dans le monde. Libre de reproduction, le **Quotidien des Sans-Papiers** ainsi produit est destiné à être imprimé gratuitement par tous ceux qui le souhaitent. Le quotidien des Sans-Papiers, c'est aussi un site - <http://sanspapiers.info> - qui propose non seulement des articles, mais aussi des images et du son.

La volonté l'équipe est de s'ouvrir le plus largement possible aux contributions et aux collaborations de tous ceux qui agissent pour la régularisation de TOUS les Sans-papiers dont le quotidien est fait de rafles, d'expulsions, de peur, d'exploitation. Mais aussi de luttes, d'occupations, de manifs, de grèves dans les entreprises, de grèves de la faim et de la soif, de solidarités contre la démagogie liberticide du gouvernement, contre le racisme institutionnalisé au plus haut niveau de l'État, et contre les violences policières.

Si cette aventure collective vous intéresse, vous pouvez y participer de multiples manières : en lisant site et journal, en le reproduisant, en le diffusant, en laissant des messages sur le Répondeur des sans papiers 08 70 40 76 16, en traduisant des articles de la presse étrangère, etc.

Pour tout contact : lequotidiendessanspapiers@no-log.fr
09 52 73 81 53 (plutôt l'après-midi et le soir).

Librairie du QSP 38 rue Keller 75011 Paris (Métro Bastille ou Voltaire).

L'impasse nucléaire

Les questions d'énergie et de changement climatique prennent une place prépondérante et constituent à l'échelle du globe, des enjeux cruciaux pour les prochaines décennies. Lancée dans les années 1960, la folle aventure de l'électro-nucléaire connaît une nouvelle étape avec la construction d'un réacteur nucléaire de troisième génération : l'EPR. Au carrefour des enjeux énergétiques, industriels et politiques français, l'EPR illustre "l'autisme" nucléaire français, bercé par des rêves de grandeur nationale et de technologie triomphante, ignorant la démocratie et les préoccupations environnementales. Ce projet a aussi des implications internationales, avec la volonté affichée de conquérir le marché mondial du nucléaire, notamment en Chine. Technologie obsolète avant même d'être opérationnelle, l'EPR est un projet inutile et dangereux. Il est urgent de stopper cette aberration, avant qu'il ne soit trop tard. Avec cet ouvrage, chacun pourra se faire une opinion à propos de cette nouvelle impasse nucléaire.

« **L'impasse nucléaire** » de Frédéric Marillier est paru aux Editions Syllepse. 200 p. 8.00 euros.

Naissance de la bonne conscience coloniale

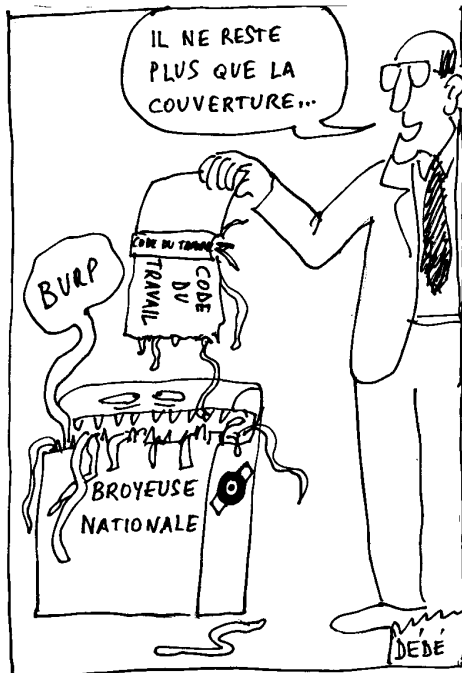
Quels arguments ont pu justifier l'asservissement de peuples entiers au 19ème siècle ? Oubliés les idéaux des Lumières ? Comment certains penseurs libéraux, si virulents à l'égard du despotisme en Europe, ont-ils pu prôner, sans l'ombre d'un remords, la conquête des Amériques, de l'Inde, de la Chine puis de l'Afrique par les nations occidentales ?

Dans un essai rigoureux, Jennifer Pitts expose d'abord les critiques acerbes que des penseurs britanniques formulent à l'égard de la domination impériale de l'Inde par la Grande Bretagne à la fin du 18ème. Puis elle analyse le glissement progressif de la pensée libérale qui, sous l'influence de philosophes comme John Stuart Mill, réduit les autres civilisations du monde au rang de peuples "arriérés" et "barbares". Bientôt, c'est Tocqueville, penseur de la démocratie qui se fait le promoteur de la colonisation de l'Algérie par la France.

La régression est si manifeste qu'au milieu du 19ème, des deux côtés de la Manche, pratiquement plus aucun intellectuel n'est prêt à élever la voix contre un système qui spolie et massacre des peuples.

« **Naissance de la bonne conscience coloniale** » de J. Pitts (professeure d'histoire à l'université de Chicago) est paru aux Editions de l'Atelier. 384 p. - 24,90 € - ISBN : 978-2-7082-3982-1

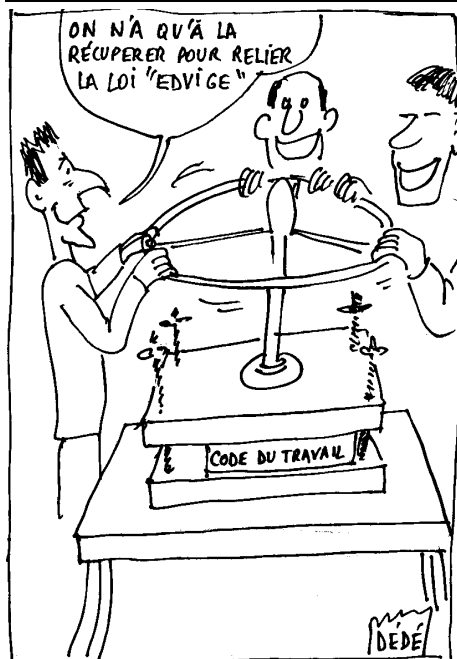
Article 35 : Rien ne se crée



**Cha-
pitre
XVIII
(et
dernier)**



Article 36 : Rien ne se perd



COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / G. DENEUX / J. FORTCHANTRE / O. MANGEOT
M. MANSOUR / B. MARION / B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE 10 Euros
- de SOUTIEN Euros
- Faibles ressources (selon possibilités)

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

CPPAP
n° 0208 G 87630

Dispensé de timbrage

Mulhouse-CTC

A CONTRE COURANT
(service abonnements)
BP 2123
68060 MULHOUSE cedex



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 19/08/2008

Sommaire

- Page 1 Edito
- Page 2 à 4 Le retour de la France au sein de l'OTAN
- Page 5 à 7 CFDTisation de la CGT
- Page 7 L'argent noir des syndicats
- Page 8 à 10 Il y a 100 ans : la CGT à l'heure de vérité
- Page 10 Quel choix contre le capital ?
- Page 11 et 12 Chronique d'une mort annoncée
- Page 12 France-examen siphonne les tirelires
- Page 13 La Mutualité Française et les complémentaires santé complices pour privatiser la Sécurité
- Page 14 Pour sauver l'hôpital public
- Page 15 Rencontres et Lectures
- Page 16 Dédé illustre le code Parisot du travail

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : www.acontrecourant.info
Courriel : courrier@contrecourant.org

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
68100 BETTANCOURT-LA-FERREE